

Jean Charles Kohlhaas  
Vice-président  
Délégué aux Déplacements, aux Intermodalités et à la  
Logistique urbaine

Lyon, le 06 SEP. 2022

Email : [jkohlhaas@grandlyon.com](mailto:jkohlhaas@grandlyon.com)

Monsieur Jacques Gounon  
Président du Comité pour la Transalpine  
8 rue Paul Montrocher  
69002 Lyon cedex 2

Objet Retrait du Comité pour la Transalpine

Monsieur le Président,

La Métropole de Lyon, par substitution de plein droit à la Communauté urbaine de Lyon depuis le 1er janvier 2015, est membre du Comité pour la Transalpine depuis 1992, soit depuis 30 ans.

Ces 30 années d'adhésion nous ont permis de suivre les avancements du projet de liaison ferroviaire nouvelle entre Lyon et Turin. Elles ont occasionné une dépense publique totale d'environ 900 000 € en euros courants (le calcul en euros constants serait encore plus conséquent). À l'heure de faire un bilan du rôle du Comité pour la Transalpine dans la définition et l'avancement du projet jadis qualifié de « TGV Lyon-Turin », force est de constater que le compte n'y est pas, en termes de fonctionnement aussi bien que de pertinence des positions défendues.

D'un point de vue organisationnel et démocratique, on peut s'interroger sur l'objet même d'une association mélangeant intérêts publics et privés dans le but de faire pression sur le processus de décision en faveur d'une grande infrastructure nationale et européenne. De par sa nature et sa composition, le Comité pour la Transalpine n'a eu de cesse de défendre une approche par les infrastructures du problème des traversées alpines. De ce fait il a défendu et continue de défendre une vision maximaliste des infrastructures nouvelles à construire, faisant largement fi de l'existant et des possibilités de mutualisation fret-voyageurs.

Ainsi, votre association a sans cesse dénigré les capacités et le potentiel de modernisation des lignes actuelles Dijon – Ambérieu – Chambéry – Modane et Saint-André-le-Gaz – Chambéry. De même, elle a méthodiquement contesté ou ignoré les nombreuses expertises pointant le déficit de rentabilité socio-économique et le coût environnemental de la programmation définie en 2012-2013. Lorsque l'État a entrepris de mieux rationaliser la programmation des accès français à la section transfrontalière, à partir de 2018, le Comité pour la Transalpine s'est activé pour freiner voire contrecarrer la démarche.

Cette stratégie s'est révélée à diverses occasions, notamment lors du comité de pilotage des accès alpins le 19 mars 2021, précédé d'un courrier demandant aux membres de la Transalpine de se positionner contre tout investissement en faveur de la ligne actuelle et en faveur de l'intégralité des lignes nouvelles déclarées d'utilité publique en 2013.

**Métropole de Lyon**  
Secrétariat des Vice-Présidents  
20, rue du Lac - CS 33569  
69505 Lyon cedex 03  
[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

la métropole  
**GRAND LYON**

Cette stratégie n'a fait l'objet d'aucun débat en conseil d'administration, en tous cas pas depuis que j'ai été désigné pour représenter la Métropole de Lyon au sein de ce conseil, en octobre 2020. Au questionnement sur le positionnement de votre association dans le processus décisionnel s'ajoute donc une interrogation sur son fonctionnement interne, qui ne laisse apparemment guère de place au débat. Cette stratégie, enfin, vous a conduit à investir des moyens considérables dans une communication véhémement vis-à-vis de toute expression critique dans le débat public, délaissant souvent l'argumentation pour la disqualification.

Compte tenu de ces constats, compte tenu des avancées actuelles du processus décisionnel suite au comité de pilotage des accès alpins du 13 décembre dernier, compte tenu plus largement du bilan coût / utilité d'un groupe de pression comme le Comité pour la Transalpine depuis 30 ans, la Métropole de Lyon a décidé de ne pas renouveler son adhésion à compter de l'année 2022.

Monsieur le président, faut-il le préciser, ce retrait ne remet pas en cause le soutien de la Métropole au développement du transport ferroviaire entre la France et l'Italie. Nous faisons simplement le constat d'une divergence de vues radicale sur la manière d'améliorer les liaisons transalpines et sur la manière d'agir tout court. Restant à votre disposition pour un échange sur ces sujets, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Jean-Charles Kohlhaas**  
Vice-Président aux Déplacements,  
aux Intermodalités et à la  
Logistique urbaine

